

Cela fait trois fois dans le Loiret que des salariés exaspérés de ne pas être compris ni entendus retiennent des cadres de leur entreprise : après 3M à Pithiviers, Rohm and Haas à Semoy, ce fut le cas le 25 mars chez Proma à Gien.

Il faut réfléchir à ces faits, dans un département réputé calme.

Je puis témoigner que les salariés de Proma ont tout fait, tout tenté, pour recevoir des réponses.

On leur a fait miroiter un accord possible entre leur donneur d'ordre, le groupe LEAR et GMD (entreprise de Sully-sur-Loire). Cela s'est révélé être un leurre.

Les aides de l'Etat au secteur automobile n'ont pas bénéficié, à ma connaissance, aux sous-traitants du Loiret. Et Proma n'en a pas vu la couleur.

Le tribunal de commerce a décidé la liquidation immédiate de l'entreprise.

Depuis plus de dix jours, les salariés l'occupent dans l'espérance d'obtenir chaque jour une réponse quant aux indemnités qu'ils sont en droit d'obtenir.

Pour avoir dialogué au téléphone durant la nuit du 25 au 26 mars avec les représentants des salariés et le directeur de l'entreprise, Aldo Filipi, qui était retenu, je tiens à souligner que les représentants des salariés ont fait preuve d'un grand sens des responsabilités en mettant fin à cette situation jeudi matin.

Les négociations doivent enfin commencer. J'espère qu'elles permettront d'apporter aux salariés les réponses qu'ils attendent depuis trop longtemps, et que ces réponses seront conformes à leurs légitimes demandes.

Jean-Pierre Sueur